

CLEMENTEEN BIO

FOURRAGE - DEMI-PRÉCOCE (S2)



Un rendement record en fourrage demi-précoce



POINTS FORTS

Très haut niveau rendement fourrage

Très bon comportement face aux versés

Régularité des performances

SITUATION OFFICIELLE

Inscrit UE 2020

BESOINS EN SOMMES DE T°C (BASE 6°C)

Semis-Floraison : 880°C

Pour 32 % de M.S. : 1520°C à 1560°C



PROFIL AGRONOMIQUE

Vigueur de Départ	● ● ● ● ○
Aptitude à rester vert	● ● ● ● ●
Tolérance à la verse	● ● ● ● ●
Gabarit	Court ● ● ● ● ○ Haut
Hauteur insertion d'épi	Basse ● ● ● ○ Haute
Port de feuilles	Retombant ● ● ● ● ○ Dressé

PROFIL MALADIES

Tolérance au charbon des inflorescences	● ● ● ● ●
Tolérance à l'helminthosporiose	● ● ● ● ○

POSITIONNEMENT

Avec ses qualités agronomiques et son potentiel de rendement, CLEMENTEEN assure à l'éleveur des rendements records en fourrage demi-précoce.

CLEMENTEEN possède une valeur alimentaire équilibrée, sans excès d'amidon, compatible avec beaucoup de profils de rations.

OBJECTIF DE PEUPLEMENT CONSEILLÉ (en plantes/ha)

Très haut potentiel : 98 000 pl

Terres profondes : 95 000 pl

Terres séchantes Faible RU : 90 000 pl

Pour le réglage du semoir, tenir compte des pertes éventuelles à la levée, en fonction des conditions de semis.

PROFIL VALEUR ALIMENTAIRE



Semences issues de l'Agriculture Biologique Seeds from Organic Farming



PRODUCTION DES SEMENCES

L'Agriculture Biologique est un mode de production qui recourt à des pratiques culturales et d'élevage limitant l'utilisation d'intrants chimiques. Elle exclut notamment l'usage des produits chimiques de synthèse et des OGM. Une semence commerciale certifiée « Agriculture Biologique » (AB) est une semence dont :

- La multiplication au champ a été conduite conformément aux règles de l'Agriculture Biologique
- Le process (récolte, calibrage, stockage, conditionnement, transport, étiquetage,...) respecte ces mêmes règles.

TRAITEMENT DES SEMENCES

Les semences de maïs AB sont livrées sans traitement de semences.

CERTIFICATION

L'ensemble des variétés BIO/AB commercialisées par Limagrain Europe figure sur les certificats de Limagrain Europe.

La certification du mode de production biologique a été délivrée par l'organisme de contrôle qui atteste que notre société s'est engagée à respecter les règles de production biologique en vigueur. Elle est apte à faire produire, à préparer et à commercialiser des produits conformes au mode de production biologique.

Les partenaires de Limagrain pour la multiplication et le conditionnement de semences disposent également de la double certification « Biologique ».